

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête « Motivations de départ à la retraite »

Type d'opportunité : reconduction d'enquête existante

Demandeur : la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) en partenariat avec la DSS (Direction de la Sécurité Sociale), le SG-COR (secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites), la Cnav (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations), le SRE (Service des retraites de l'État), l'AGIRC-ARRCO (Association générale des institutions de retraites des cadres et Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés).

Au cours de sa réunion du 1^{er} juin, la commission Services Publics et Services aux Publics a examiné le projet d'enquête « Motivations de départ à la retraite ».

L'enquête « Motivations de départ à la retraite » est nationale et émane de la DSS. Ce projet d'enquête avait été inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et le régime général d'assurance vieillesse pour la période 2009-2013. A ce jour, les informations obtenues s'inscrivent dans la réflexion plus générale des orientations à donner en matière de retraite. Elle a deux objectifs principaux : identifier les motivations de départ à la retraite des assurés, et notamment celles qui ne sont pas connues grâce aux sources administratives déterminants d'ordre financier, liés aux conditions de travail, à l'état de santé, à la situation du conjoint, à des projets professionnels ou personnels, etc. ; déterminer le niveau de connaissance des assurés de certains dispositifs institutionnels (le taux plein, le nombre de trimestres à valider, la décote, la surcote, le cumul emploi et retraite, etc.). Les thématiques abordées dans le questionnement sont : opinion sur l'âge de départ à la retraite, situation juste avant le départ à la retraite, déterminants et importance de ces déterminants dans la décision de partir à la retraite, évolution de la situation financière liées au passage à la retraite, connaissance de certains dispositifs institutionnels.

L'enquête est à destination d'individus résidant dans des ménages ordinaires en France métropolitaine. L'échantillon sera composé d'environ 5 000 personnes (3 000 personnes ayant liquidé leur droit à la Cnav, 1 000 personnes au SRE, 1 000 personnes à la CNRACL). Les personnes enquêtées seront des nouveaux retraités. Cet échantillon sera tiré dans les fichiers administratifs de la Cnav, du SRE et de la CDC. Le fichier des réponses sera également enrichi par des variables issues de ces fichiers administratifs, ainsi que de variables des fichiers administratifs de l'AGIRC-ARRCO. Cet appariement des données de l'enquête, collectées par le prestataire, avec des données administratives des régimes de retraite sera opéré par la Drees, selon une technique de type « double aveugle ». Pour la prochaine vague, la collecte des données – à partir d'un questionnaire – sera réalisée par téléphone de février à avril 2017. Les vagues suivantes auront lieu tous les 3 ans. La durée de l'administration du questionnaire est calibrée pour une durée de 15 mn.

La comitologie est organisée autour d'un comité de pilotage (préparation et suivi de l'enquête) réunissant la Drees, la DSS, la Cnav, le SRE, la CDC, l'AGIRC-ARRCO et le SG-COR.

Une publication des premiers résultats est prévue pour le deuxième semestre 2017. Ils seront publiés dans la collection « Études et Résultats » de la Drees, accessible gratuitement sur Internet, et éventuellement en parallèle dans les supports de publication des régimes de retraite.

Les données seront exploitées à l'échelle nationale mais non régionale. Les données seront mises à disposition après concertation avec les membres du comité de pilotage. Elles seront également mises à disposition des chercheurs du réseau Quételet.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête. L'opportunité est accordée pour trois années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.